

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Castres
Commune de ALBINE

-
-
Procès verbal

Le mardi 08 octobre 2024 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 octobre 2024, s'est réunie sous la présidence de XAVIER SÉNÉGAS.

Secrétaire de la séance : DAMIEN ABRIAL

Présents : XAVIER SÉNÉGAS, ALAIN BOUISSET, CEDRIC CATHALA-CAUMETTE, ANDRE CABROL, DAMIEN ABRIAL, FREDERIC BELOT, MICHEL CABROL, GAELLE GORUCHON, ANAIS MUNILL, ELENA RUIZ, JEAN-MAXIME SANTURE, LOUIS SCIBONA

Représentés : MICHELE CLAUSTRES représentée par GAELLE GORUCHON, MARINE VIRGOS représentée par XAVIER SÉNÉGAS

Absents et excusés :

Ordre du jour :

1/ Approbation du PV de la séance du 25 juillet 2024

2/ Délibérations :

- Contracter un prêt court terme au BP00520
- Convention de repowering des éoliennes de Sauveterre
- Changement d'emplacement du panneau d'entrée en agglomération
- Demande de subvention au Département pour travaux assainissement de "La Souque"

3/ Voie Verte

4/ École (piscine)

5/ Plan Mercredi

6/ Travaux en cours

7/ Point sur le transfert de la compétence de l'eau à la CCTMN

8/ SDET (poteau élec/photovoltaïque)

9/ Divers

La séance est ouverte ; il est 20heures.

1/ Approbation du PV de la séance du 25/07/2024

2/ Délibérations votées :

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - PROJET REPOWERING EOLIEN DE SAUVETERRE (N° DE_004_2024)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'implantation d'un parc éolien sur des Terrains leur appartenant par la Société EDF Renouvelables France.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir

délibéré par : **14 voix POUR**,

1. émet un avis favorable pour que la société EDF Renouvelables France ainsi que toute société lui appartenant, utilisent les terrains de la commune pour l'étude, la construction et l'exploitation d'un parc éolien.
2. Autorise Monsieur le Maire de la commune à signer avec la société EDF Renouvelables France ainsi que toute société lui appartenant, tout document afférent au projet y compris l'acte notarié qui en découlerait et dont nous avons reçu la trame.

Délibération : adoptée

PLAN DE FINANCEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES FUYARDES - TRANCHE 3 (N° DE_001_2024)

Il est rappelé au conseil municipal que les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable sur la commune d'ALBINE s'effectuent en plusieurs tranches.

Une première et une seconde phases de travaux ont permis de réhabiliter le réseau d'AEP et de mettre en séparatif le secteur de la route de Caunes , Place de l'Eglise, Avenue d'En Barthe, le lotissement de la Richarde et le chemin d'En Fabre. Ces travaux ont été réalisés en 2023 et 2024.

La troisième phase correspondant au bon de commande n°3 concernera la réhabilitation des conduites fuyardes sur le Chemin de la Souque, chemin des Carbonniers et le Chemin de l'Estrade.

Afin de pouvoir continuer à financer ces travaux, la municipalité doit obligatoirement faire des demandes d'aides financières auprès des organismes tels que l'Agence de l'Eau et le Département.

Il est proposé au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour la réalisation de la tranche 3 :

- Coût total HT = 287 778€
- Subvention demandée à l'Agence de l'Eau = 143 889 € soit 50%
- Subvention demandée au Département = 86 333 € soit 30 %
- Autofinancement de la commune = 57 556 € soit 20 %

Les membres du conseil municipal présents approuvent et votent à l'unanimité pour le plan de financement présenté ; le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou en cas d'absence, ses adjoints dans l'ordre du tableau, à faire les demandes d'aides financières nécessaires.

Délibération : adoptée

PRET RELAIS / 120 000 / BP 00520 (N° DE_003_2024)

OBJET : CONTRACTER UN PRET RELAIS AUPRÈS DU CANMP / budget 00520

Vu le budget de la commune d'ALBINE (BP00520), voté et approuvé par le conseil municipal le 11 avril 2024 ,

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire un prêt relais sur le budget principal (BP00520) de la commune d'ALBINE, en attendant le remboursement de la FCTVA et des subventions attribuées et non reçues à ce jour.

Après délibération, le Conseil Municipal décide et vote à l'unanimité :

ARTICLE 1^{er}:

La commune d'ALBINE, contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, un prêt court terme d'un montant maximum de **120 000 Euros (cent vingt mille euros)**, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Durée : 24 mois dont 21 mois de différé en capital**
- **Taux d'intérêt variable :**
 - **Euribor 3 mois instantané + marge de 0.70% soit 3.95 % au jour de la proposition, en cas d'index négatif il sera réputé égal à zéro.**
- **Périodicité de paiement des intérêts : trimestrielle**
- **Frais de dossier : 300 € si le montant retenu est < à 150 000 €, au-delà 0.20 % de l'enveloppe réservée**

ARTICLE 2 :

Prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget 00520, les sommes nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital exigible à la date d'expiration de la convention.

ARTICLE 3 :

Prend l'engagement pendant toute la durée de la convention, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer, chaque trimestre, le paiement des intérêts, à l'échéance de la convention, le remboursement du capital.

ARTICLE 4 :

Le conseil municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Délibération : adoptée

SOLLICITATION AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LA TROISIEME TRANCHE DE TRAVAUX REHABILITATION RESEAUX / BDC 3 (N° DE_002_2024)

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux et d'assainissement qui sont effectués sur la commune.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au schéma directeur élaboré par la société ALTEREO sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la commune d'ALBINE, la commune va pouvoir réaliser **la troisième tranche de travaux** sur les secteurs suivants :

- secteur La Combe-la Souque
- secteur les Carbonniers - chemin de l'Estrade

Le montant des travaux de la troisième tranche est détaillé comme suit :

Montant total des travaux (EU+EP) : 889 801€ HT

-

- Montant subventionnable par l'Agence de l'eau : 843 124 € HT
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau : 252 938 €, soit 30%
- Montant subventionnable par le Département : 570 000 € HT
- 352 500€ HT pour les secteurs de la Combe et la Souque
- 217 500€ HT pour les secteurs Des Carbonniers et L'Estrade

Demande de subvention auprès du Département : 114 000 €, soit 20%

- 63 824 € HT pour la mise en séparatif sur le réseau de transfert de La Combe et du Chemin de la Souque

Demande de subvention auprès du Département : 15 956€, soit 25%

- Autofinancement de la commune : 506 907 €

Cette demande d'aide financière est inscrite au budget de l'Eau et Assainissement , BP 00521.

Le Conseil ouïe et approuve à l'unanimité ; il autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande d'aide financière auprès du Département .

3/ Projet Voie Verte

Il faut une séparation physique pour créer un passage piéton en bordure de RD88 ; le Département financerait le passage sous la RD612.

4/ Piscine / Ecole

Proposition de 10 séances de piscine à Aussillon pour la somme de 5 000€, transport compris.

5/ Plan Mercredi

Pour les travaux nécessaires de l'ALAE, pour la mise en place du plan Mercredi, des subventions sont demandées à la MSA. L'ouverture est prévue pour Janvier 2025.(7h à 18h)
Stéphanie sera présente le matin et Audrey l'après-midi.
Le lycée Forestier préparera les repas du Mercredi

6/ Travaux en cours

- WC du lavoir : il reste le garde-corps à mettre en place
- Travaux AEP / EU : les travaux sont commencés au lotissement de la Richarde, à Lestap
Fuite à trouver au niveau du hameau d'En Fabre
- Création d'un déversoir d'orage Route de Caunes

7/ Transfert de la compétence de l'eau à la CCTMN

8/ SDET

9/ Divers :

- Report de certains travaux en 2025 pour préserver la trésorerie
- Cimetière : afficher le règlement intérieur
- Le terrain de pétanque est opérationnel à l'ancienne usine Pourcines
- Embauche d'un agent technique (14h/semaine) pour décharger Stéphanie et Laurence du ménage
- Le recensement de la population sera fait du 15/01/2025 au 16/02/2025
- Installation d'une nouvelle entreprise de Chaudronnerie (Fabien BIAU) au sein de la commune
- La campagne de Stérilisations des chats errants débute ce mois-ci.
- La fête de l'Automne aura lieu le 26 octobre ; l'organisation est déléguée à l'APE et au Comité des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

A ALBINE, le 15/10/2024

XAVIER SÉNÉGAS
Président de séance



DAMIEN ABRIAL
Secrétaire de séance



